# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES 2 BAIES EN MONTREUILLOIS

# COMMUNE DE MERLIMONT

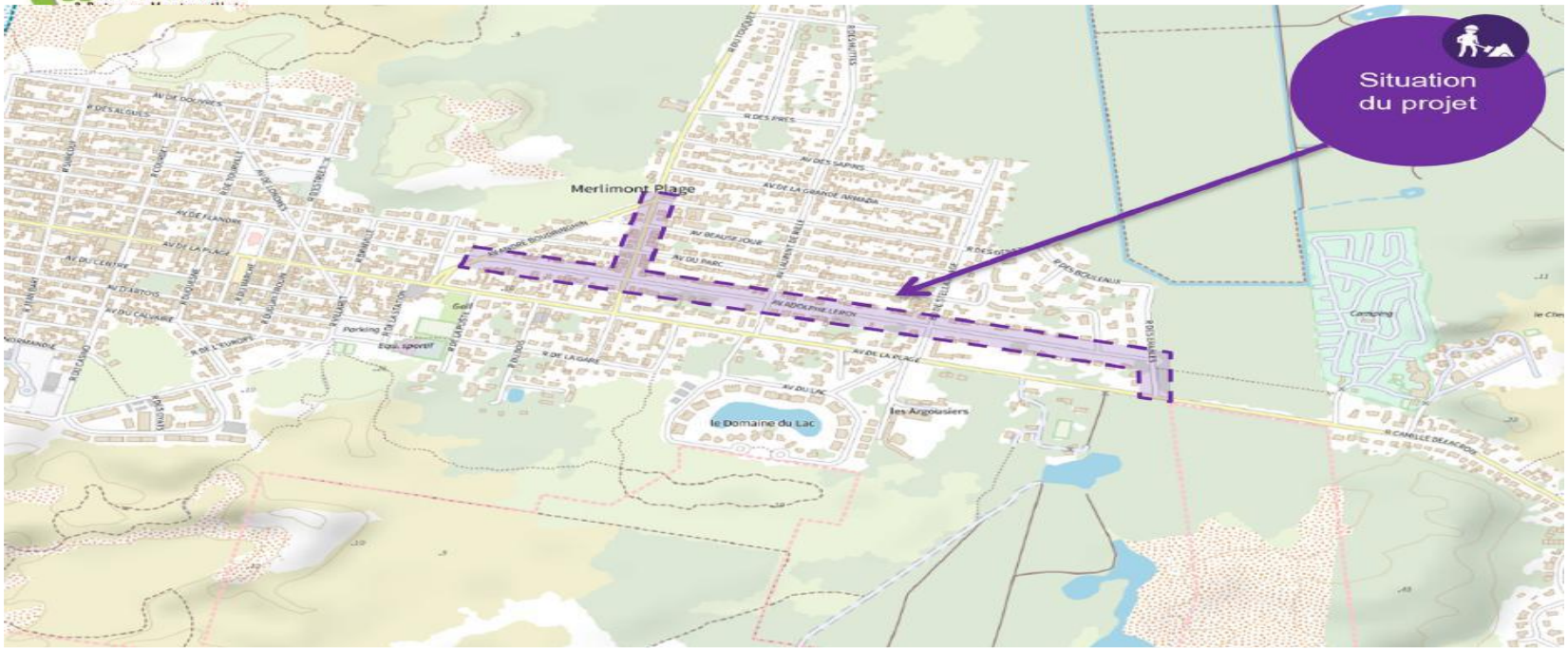
## Assainissement des Eaux Usées
## Rue Adolphe Leroy, des Erables et du Touquet

## Réunion de riverains du 18 Décembre 2025

## RAPPEL DE L'OPERATION

- La Commune de MERLIMONT VILLE est desservie sur de nombreuses rues par un collecteur d'assainissement collectif des eaux usées.
- Dans le cadre de l'eurovéloroute maritime, la CA2BM a prévu d'installer préalablement aux travaux de voiries, la mise en place du réseau d'assainissement collectif des eaux usées.
- Cette opération a fait l'objet d'une inscription au P.P.C (Plan Pluriannuel Concerté) 2025 de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
- Pour rappel, il s'agit d'un réseau séparatif et seules les eaux usées domestiques (wc, salle de bains , cuisine, lave linge, lave vaisselle) pourront être renvoyées dans ce réseau.
- En ce qui concerne les eaux pluviales elles devront être traitées en infiltration sur la parcelle ou en récupération.

# ZONE DE TRAVAUX



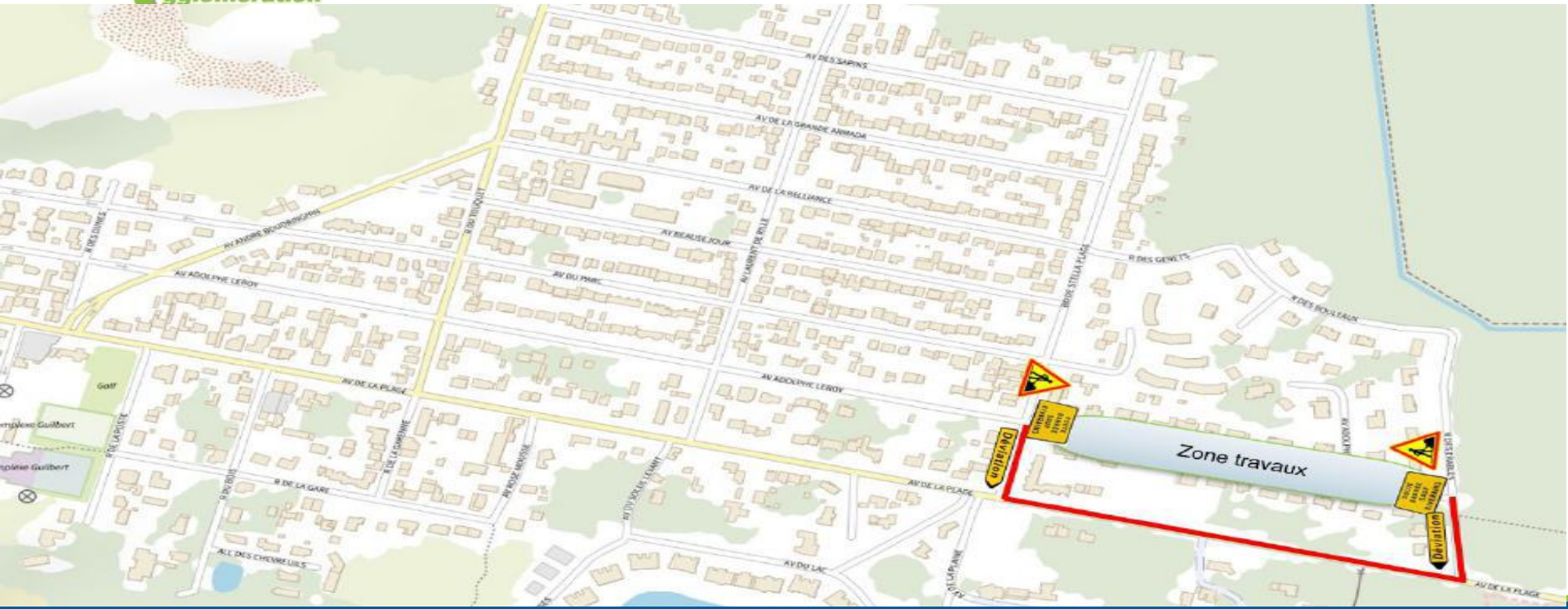
# DESCRIPTION DE L'OPERATION

- Pose d'un collecteur PVC Ø200mm CR8 sur 1300ml
- Création de 131 branchements EU PVC CR8 Ø160mm
- Réfection de la voirie en enrobés
- Coût de l'opération :  634 679,16 € H.T
- Entreprise attributaire : COLAS à OUTREAU
- Subventions Agence de l'Eau Artois Picardie

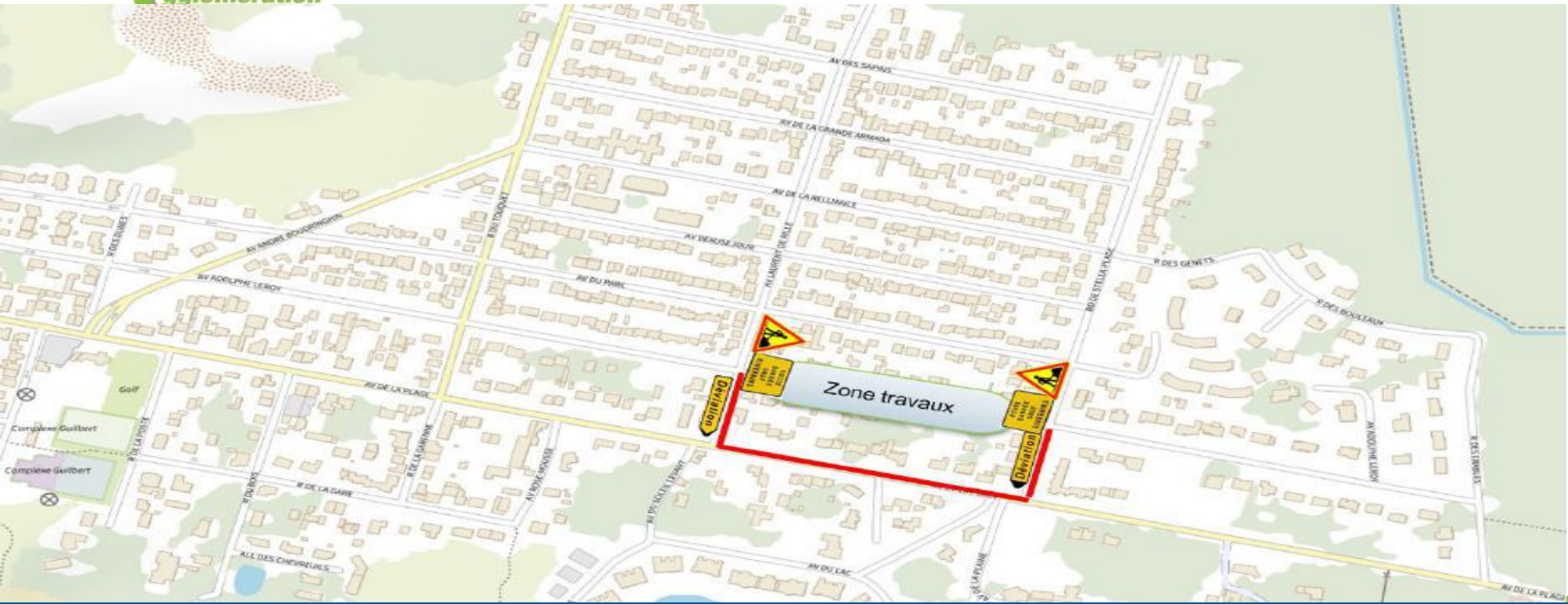
# METHODOLOGIE DES TRAVAUX

Compte tenu de l'ampleur des travaux, la circulation, même alternée, ne pourra être maintenue. Une déviation sera mise en place, validée par les services de voirie concernés. Cette solution est également privilégiée lorsque la situation présente des risques importants d'accidents. Ce dispositif de « route barrée » permet d'assurer la sécurité du personnel, des usagers et des riverains et permet également un gain de temps pour la réalisation des travaux et donc une remise à disposition de la voirie plus rapidement. Quoiqu'il en soit, l'ensemble des accès aux riverains est maintenu. Le remblaiement se fait à l'avancement pour éviter de laisser des fouilles ouvertes ou bien, les fouilles sont protégées par une plaque en tôle

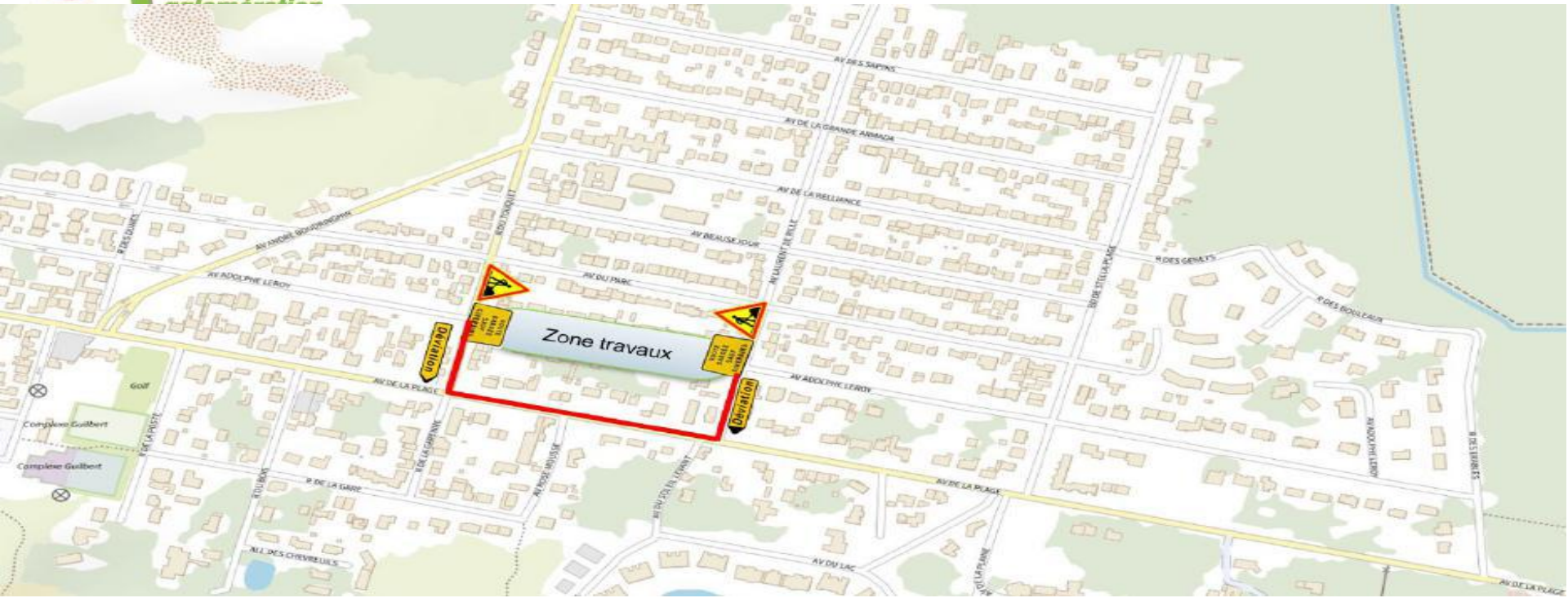
# PHASAGE DES TRAVAUX



# PHASAGE DES TRAVAUX



# PHASAGE DES TRAVAUX



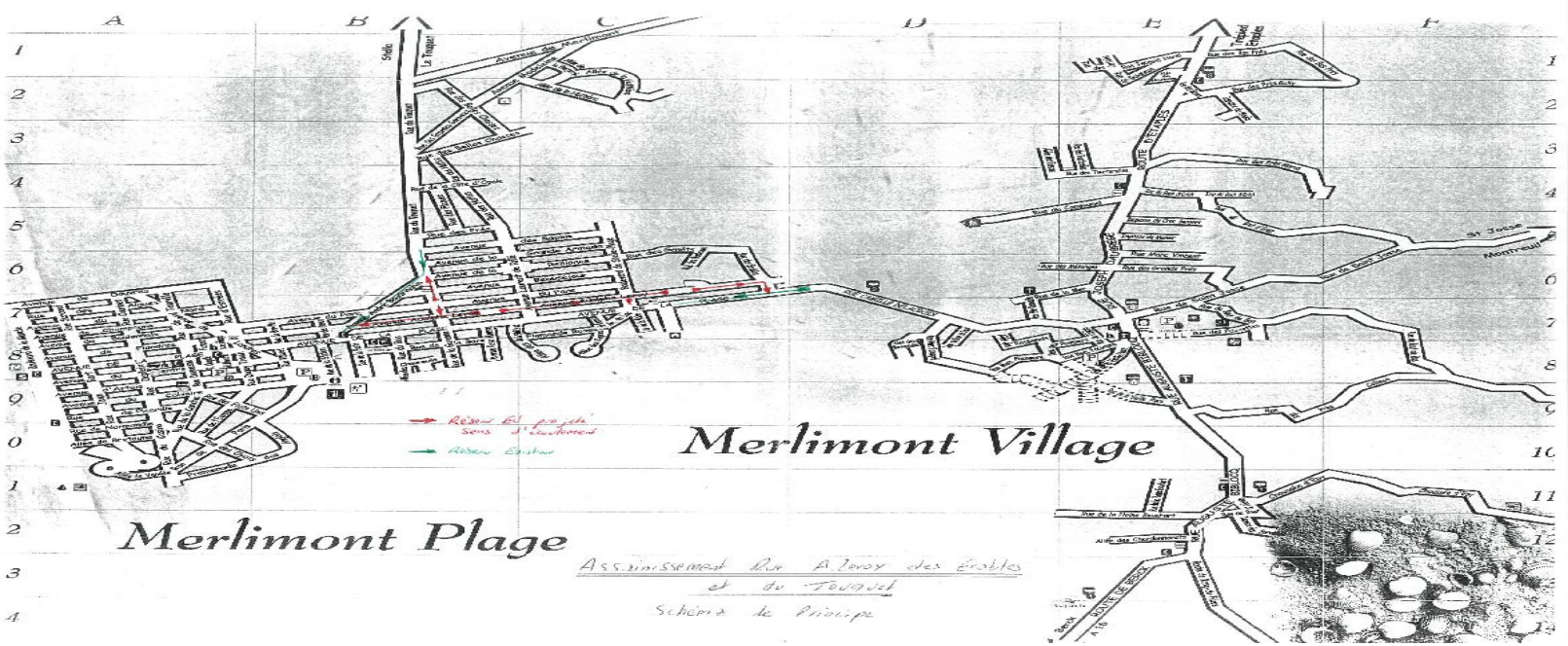
# PHASAGE DES TRAVAUX



# PHASAGE DES TRAVAUX



# SCHEMA DE PRINCIPE DES TRAVAUX



# APERCU SCHEMATIQUE DES TRAVAUX




Début de la pose du réseau EU dans la Rue des Érables, à l'intersection avec l'Avenue de la Plage, au 1er point bas du réseau, en raccordement dans un regard de visite existant.



Entrée du réseau de collecte EU dans l'Avenue Adolphe Leroy. Le réseau sera en PVC CR8 Ø200 et les regards de visite seront en béton Ø1000.



Création d'une amorce dans une Impasse avec la pose d'un regard de visite en attente (RV2bis).



Fin de la 1ère partie du réseau de l'Avenue face au n°916 (R3).




Début de la pose de la 2ème partie de réseau depuis un regard existant sur le Boulevard de Stella-Plage.



Fin de la pose de la 2ème partie du réseau de collecte face au n°896 (R4).

# APERCU SCHEMATIQUE DES TRAVAUX




Pose de la 3ème partie depuis le même regard existant dans le Boulevard de Stella-Plage pour continuer dans l'Avenue A.Leroy.



Passage du réseau gravitaire dans l'intersection avec l'Avenue Laurent de Rillé.
Les branchements seront en PVC CR8 Ø160.



Fin de la 3ème partie au second point haut de l'Avenue Leroy face au n°334 (R12).




Création du réseau de la 4ème partie en raccordement dans un regard existant (position à confirmer), présent à l'intersection avec l'Avenue André Boudringhin.



Passage au croisement avec la Rue du Touquet (R13).



Fin de la pose de la 4ème partie de réseau face au n° 331 (R12b), avant le regard R12.

# APERCU SCHEMATIQUE DES TRAVAUX




Pose du réseau de collecte EU dans la Rue du Touquet à partir du regard posé dans l'Avenue A.Leroy (R13).



Pose jusqu'au regard R16b à l'intersection avec l'Avenue du Parc.




Raccordement dans l'Avenue André Boudringhin dans un regard existant, au point bas de la Rue du Touquet.



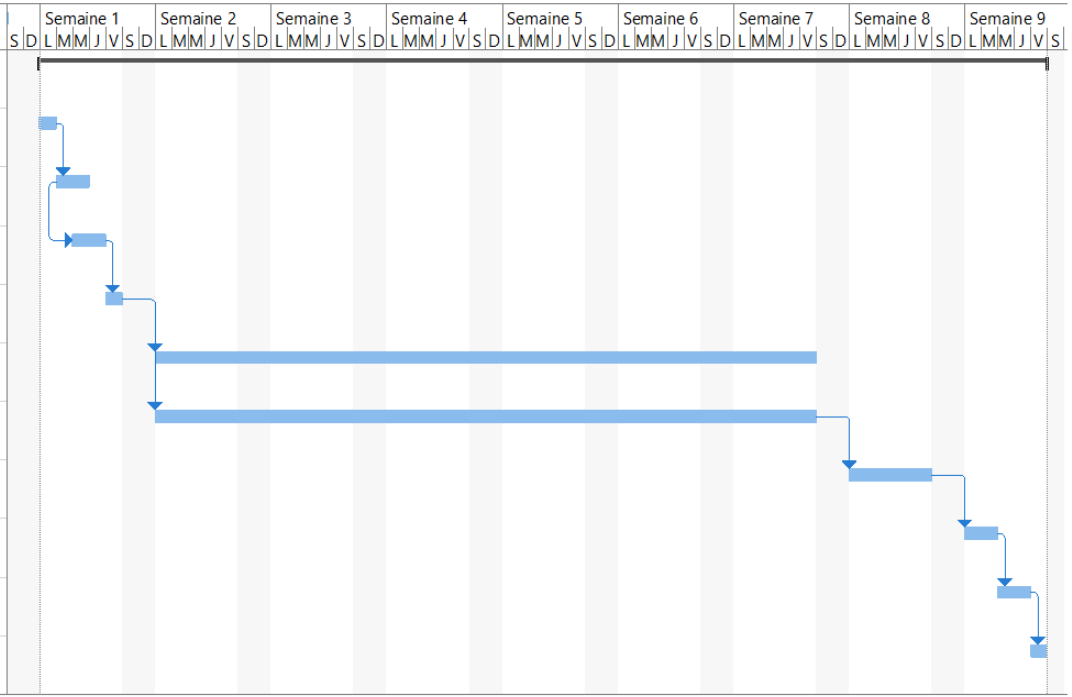
111 branchements seront créés dans ce lot. Ils seront en PVC CR8 Ø160 avec tabourets PVC, en attente en limite de propriété.



Fin de la pose du réseau de ce lot 3 en raccordement dans le regard R16b, au point haut de cette Rue du Touquet.

# PLANNING DES TRAVAUX

| N° | Nom de la tâche | Durée |
|---|---|---|
| 1 | **MERLIMONT - AVENUES LEROY - TOUQUET** | **45 jours** |
| 2 | INSTALLATION, SIGNALISATION | 1 jour |
| 3 | SONDAGES | 2 jours |
| 4 | MISE EN PLACE RABATTEMENT | 2 jours |
| 5 | FRAISAGE TRANCHEE | 1 jour |
| 6 | POSE COLLECTEUR | 30 jours |
| 7 | POSE BRANCHEMENTS | 30 jours |
| 8 | REFECTION DEFINITIVE : TROTTOIRS, ACCOTEMENTS VERTS | 5 jours |
| 9 | REFECTION DEFINITIVE : FRAISAGE CHAUSSEE | 2 jours |
| 10 | REFECTION DEFINITIVE : ENROBES CHAUSSEE | 2 jours |
| 11 | NETTOYAGE, REPLI | 1 jour |



# PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES

Le ramassage des ordures ménagères le Lundi  et recyclables (le Jeudi tous les 15 jours) sera assuré avec une adaptation des tournées et horaires pour tenir compte de l'avancement des travaux.
L'accès des riverains sera maintenu tant que possible le matin et le soir et les éventuelles contraintes d'accès pour les livraisons seront vues au cas par cas avec les demandeurs, ainsi que pour les éventuels soins à domicile, portage de repas…
Les bacs de collecte devront restés accessibles aux riverains et aux camions de ramassage.
Un éventuel déplacement pendant les travaux, de ceux situés Rue des Erables sera examiné.

# DÉROULEMENT DES TRAVAUX

**Période de préparation**

Au cours de cette période on analysera l'ensemble des contraintes.

La réalisation d'une campagne de sondages permettra :

- De repérer les réseaux existants
- Implanter précisément la conduite principale et les ouvrages
- Préciser la nature du terrain (méthode de compactage, mise en place de rabattement de nappe éventuel)
- Une enquête sera effectuée auprès des riverains pour connaitre le positionnement de la boite

.

# DEROULEMENT DES TRAVAUX

**Installation**

- Implantation de la base vie
- Implantation de la base dépôt de matériel et matériaux
- Constat des lieux par huissier
- Mise en place de la signalisation de chantier et de déviation
- Rabottage de la tranchée

Nous en profitons pendant cette période pour vous interroger sur l'opportunité d'installer un branchement gaz, les démarches pouvant encore être entreprises avant la réfection definitive de la chaussée en enrobés.

# DEROULEMENT DES TRAVAUX

**Travaux par phase**

- Terrassement et pose du réseau principal eaux usées et des branchements à l'avancement des travaux,
- Réfection provisoire des tranchées afin d’assurer la circulation en toute sécurité pendant les travaux
- Dés que les essais seront conformes, réalisation du tapis d’enrobés
- Finitions, nettoyage, établissement du plan de récolement et repli des installations,

# FICHE IMPLANTATION BOITE

Date :

**Assainissement EAUX USEES**

**COMMUNE DE MERLIMONT**

**IMPLANTATION DE BOÎTE DE BRANCHEMENT**

**Rue Adolphe Leroy** .....

**N° Habitation** : .....

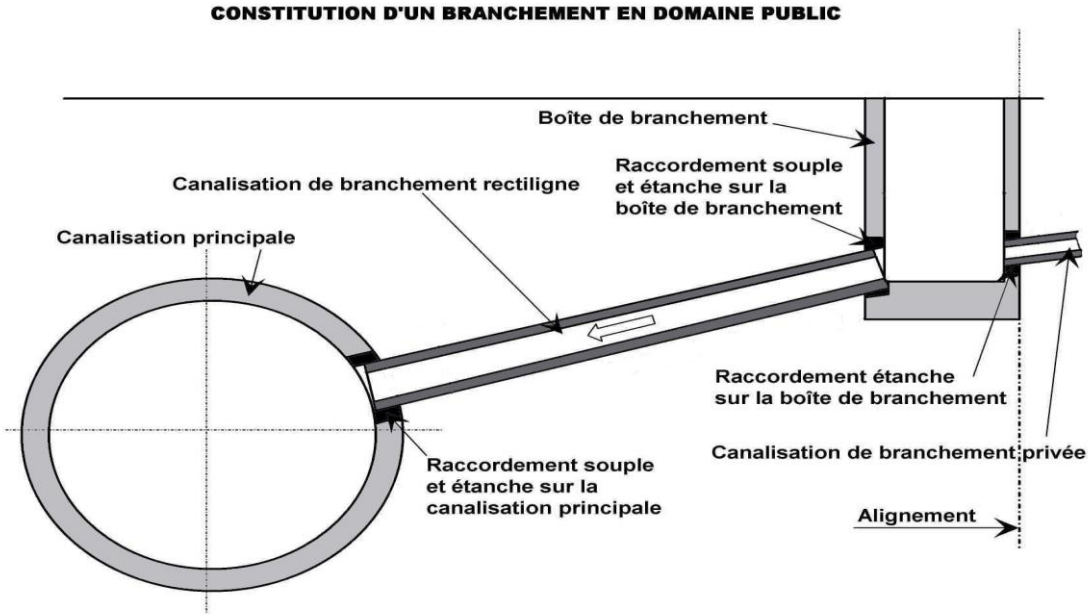
**NOM DU PROPRIETAIRE** : .....
(ou Locataire présent)

Schéma succinct d'implantation (indiquer la distance par rapport à la limite droite ou gauche, et la profondeur souhaitée de la boite)

Pour L'Entreprise COLAS, Le Propriétaire,

Personne à Contacter : **Entreprise David DELANNOY Tél : 06.71.01.69.69.**

# PRINCIPE DE RACCORDEMENT



# AIDE AU RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

Pour encourager le raccordement des habitations au réseau public d'assainissement, l'Agence de l'Eau Artois Picardie aide financièrement les propriétaires riverains pour la réalisation des travaux de raccordement des eaux usées.

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois assure le traitement des dossiers et le paiement de la subvention pour le compte de l'Agence de l'Eau. Le Service Assainissement de la CA2BM assure la coordination des raccordements en fonction de la réalisation du réseau public.

Subvention 50% plafonnée à 1 350 € si raccordement simple, 4 050 € si complexe (relévement des eaux usées, fonçage sous carrelage), Subvention également possible pour le pluvial plafonnée à 900€.
Attention si l'immeubles est concerné par une mutation à titre onéreux depuis le 1 Janvier 2025, vous ne pouvez pas pretender à la subvention

# AIDE AU RACCORDEMENT AU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES

Dés que les travaux seront terminés et réceptionnés, un dossier de demande de subvention sera déposé dans vos boites aux lettres avec un courrier d'accompagnement vous permettant d'engager les démarches de raccordement.

Pour bénéficier de la subvention, les travaux doivent être réalisés et contrôlés par nos services dans les 2 ans à compter de la date de mise en service du réseau. Au-delà, obligation de raccordement sans subvention et doublement de la taxe d'assainissement pour les non raccordés.

Dés la mise en service du réseau vous recevrez une facturation de traitement des eaux usées qui est fonction de votre consommation d'eau potable

# MERCI DE VOTRE ATTENTION